



CODIR DU SAMEDI 24 JANVIER 2026

Présent.(e)s: Hubert Turquet, Jean-François Larchier, Jean-Paul Zucca, Flore Villaret, Sérena Gallo Maxime Top, Gabriel Omnes,

Absent(e)s excusé(e)s : Hervé Girard, Laure Desvallées, Patrick Gabrielli, Siva Kasi, Eric François, Alix de Saulnay, Kate Higgins-Sanchez, Claudine Tabet.

1. Projet de stages

a. Stage de jeunes du club au centre sportif de Bellecin (Jura)

Le stage est prévu du 20 au 24 avril pendant la première semaine des vacances de printemps. Il concerne 12 jeunes encadrés par Xavier Martins accompagné par Roman Patras. L'objectif du stage est de :

- Créer des automatismes techniques,
- Fidéliser les jeunes en créant des souvenirs forts et une identité de groupe.
- Construire des équipages performants en vue des compétitions nationales.

Le coût de l'inscription au stage est de 350€ par participant.

Pour impliquer les jeunes concernés et contribuer en partie aux frais, une vente de porte-clés siglés 'aviron du pays de Fontainebleau' va être organisée.

b. Stages adultes

Un stage adultes du club est prévu en deuxième semaine des vacances de printemps de 17h à 20h : le 27-28 avril pour les débutants et le 29-30 avril pour les confirmés.

Le montant de l'inscription est de 30€.

c. Stages jeunes extérieurs

Des stages jeunes extérieurs sont programmés pendant la deuxième semaine des vacances de printemps du 27 au 30 avril et pendant les grandes vacances.

2. Demandes de subventions

- a. dans le cadre d'appel à projets visant à favoriser la pratique du para-sport et ouvrant à un financement par le département de Seine et Marne (1000€ envisageable), une rencontre est prévue en février avec la personne en charge de ce dossier au département.

- b. pour favoriser la pratique sportive dans le cadre scolaire, le département de Seine et Marne peut financer jusqu'à 2 800€.
Un projet avec collège Beltrame de Vulaines est à l'étude.
- c. Pour le fonctionnement de l'association (19 500€) et pour l'achat de matériels (3 000€), la demande est déposée auprès de la communauté d'agglomération.
- d. Pour le fonctionnement de l'association auprès du département 77 (2700€), la demande est en cours.

3. Utilisation des Huit

La pratique du Huit se développe que ce soit pour les sorties habituelles ou pour la participation aux compétitions.

Il est, à ce jour, notamment envisagé de constituer 3 Huit de couple pour la régate des impressionnistes à Port Marly le premier mai prochain. Or le club ne dispose que de 2 Huit de couple. Pour définir les modalités d'utilisation des Huit du club, une réunion se tiendra le samedi 7 février à 11h30 au club.

4. Sécurité sur l'eau et rôles des barreurs

Le but est de rappeler à tous les règles en vigueur à l'ANFA et d'augmenter la sécurité sur l'eau. Dans ce cadre, un support de présentation du rôle très important des barreurs a été réalisé. Des séances de présentation en salle vont être organisées. A l'issue de ces présentations, les membres du club seront invités à remplir un questionnaire à choix multiples.

Comme il a été dit au Comité précédent, les personnes intéressées pourront aller plus loin et passer le brevet fédéral de barreur.

5. Brevets de rameurs

Les brevets de rameurs ont un rôle pédagogique contribuant à finaliser une étape dans la pratique de l'aviron. Ils sont une source de motivation pour ceux qui les passent et définissent des niveaux. Il est important que le maximum de membres les passe. Ils sont au programme des stages adultes à venir et de séances spécifiques en mai juin.

La question du lien entre les brevets de rameurs et le type de bateaux pouvant être utilisé sera à l'ordre du jour du prochain comité.

6. Rameurs autonomes

Comme le prévoit le règlement intérieur du club, un membre du club peut être déclaré rameur autonome et autorisé à sortir en dehors des séances encadrées.

L'autorisation de sortie en autonomie est annuelle et peut être retirée à tout moment.

Cette autorisation est donnée sous réserve que la personne :

- respecte les règles de circulation et les exigences particulières qui lui sont notifiées,
- communique au bureau du club toutes les informations pouvant avoir un impact sur sa pratique en autonomie,
- entretienne avec soin le bateau mis à sa disposition.
- aient le brevet de rameur de niveau 3.

Pour l'année 2026, le Comité Directeur autorise Bruno Dufour à sortir en autonomie.

De leur côté, les propriétaires de bateaux garés dans les locaux du club, sortant avec leur embarcation, ne sont pas soumis à cette autorisation.

7. Réglage des bateaux

Les bateaux du club ont des utilisateurs de toute taille. Les réglages doivent non seulement effectués en respectant les normes définies par la Fédération mais aussi en concertation avec les utilisateurs des mêmes embarcations. Les moyens de réglages doivent aussi être adaptés en fonction de l'état des bateaux.

Des erreurs de réglages sont constatées.

A titre d'exemple, le quatre Q2 récemment repeint en rouge affichait les mesures ci-dessous au lieu des 160 cm d'entraxe :

	Tribord	Bâbord	Entraxe
1	80.3	77.9	158.2
2	77.9	81	158.9
3	81.8	80.2	162
4	80.1	80	160.2

Pour toutes ces raisons, Xavier Martins est nommé coordinateur- référent en matière de réglages des bateaux. A charge pour tous les personnes voulant procéder à un réglage des bateaux de se rapprocher de lui avant d'intervenir.

8. Formation premiers secours (PSC1)

Il est proposé aux personnes qui assurent régulièrement la sécurité sur l'eau de suivre la formation PSC1. C'est une formation d'une journée. Se faire connaître auprès de Xavier Martins.

9. Agenda

- Accueil du Richmond Bridge Club : ce club anglais sur la Tamise viendra les 27-28 juin.
Au programme, une ou deux sorties sur l'eau, la visite du Château et une soirée au festival Django Reinhardt.
- Prochaine régate : Château-Thierry le 15 février. Tête de rivière sur 6 kilomètres. 4 quatre du club sont engagés.
- Prochaines compétitions :
 - 31/01 Championnat de France Indoor Pierre de Coubertin
 - 15/02 Bateaux courts 2 (BTC)
 - 14-15/03 championnat de Zone BTC à Mantes
 - 29/03 courses en yolette à Andrey pour les J11 12 13 14

PROCHAIN CODIR le samedi 21 mars à 11h30



Hubert Turquet président